

SÉANCE DU 7 AVRIL 2017

PRESENTS : Patrick MEIFFREN, Éloïse CHARLOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Marie Délhia DEJEAN, Maryse BEYRIERE, Claudine MAGOT, Jean-François DARTIGUES, Henri SABAROT, Bernard LAGARDERE, Florence DARRACQ, Fabrice GARCIA, Carole PIVOTEAU, Pierre JACOB, Florent LAGUNE, Jenny PEREIRA.
EXCUSES : Patrick BERRON (pouvoir à Henri SABAROT) ; Corinne COCUREAU-LAFOREST (pouvoir à Maryse BEYRIERE) ; Corinne CHARRIER.

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2017
Aucune observation.

Rendu compte des décisions du maire

Concession jusqu'au 31 décembre 2019 d'un terrain de 330 m² à usage de potager.

Approbation des comptes de gestion 2016 des différents Budgets
Aucune observation.

Approbation des comptes administratifs 2016 des différents Budgets
Approuvés à l'unanimité.

Bilan des cessions et acquisitions foncières 2016

Aucune opération durant l'exercice écoulé.

Budgets 2017

L'ensemble des Budgets a été examiné le samedi 1^{er} avril en réunion «toutes commissions».

10 à 18. Affectations des résultats par Budget, Fonctionnement ou Exploitation.

Budget par budget, les résultats sont affectés en fonction des besoins et des bilans antérieurs, de la section Fonctionnement à celle d'Investissement (ou d'Exploitation), la finalité restant l'équilibre des comptes.

19. Taux d'imposition 2017. Voir par ailleurs.

20. BP 2017. Ville

Section de Fonctionnement équilibrée, dépenses et recettes à 4.223.508 €, avec un report de 224.432 €. Section d'Investissement équilibrée, dépenses et recettes à 3.257.014 €, avec un report de 358.163 € (affectation du résultat de fonctionnement arrondi à 1.046.353 €).

21. BP 2017. Eau et Assainissement (REA)

Section d'Exploitation équilibrée, dépenses et recettes à 879.294 €, avec un report de 260.094 € (excédent).

Section d'Investissement équilibrée, dépenses et recettes à 1.720.747 €, avec un report de 390.337 € (aucune affectation).

22. BP 2017. Forêt.

Section de Fonctionnement équilibrée, dépenses et recettes à 262.141 €, avec un report de 110.741 €.

Section d'Investissement équilibrée, dépenses et recettes à 90.276 €, avec un report de 9.894 € (affectation du résultat de fonctionnement de 25.595 €).

23. BP 2017. Transport.

Section d'Exploitation équilibrée, dépenses et recettes à 140.890 €, avec un report de 7.029 €. Section d'Investissement équilibrée, dépenses et recettes à 76.736 €, avec un report de 58.636 €

24. BP 2017. Services commerciaux.

Section d'Exploitation équilibrée, dépenses et recettes, à 1.256.981 €, avec un report de 136.311 €. Section d'Investissement équilibrée, dépenses et recettes à 418.664 €, avec un report de 28.258 € (et une affectation du résultat d'exploitation 2016 de 55.625 €)

25. BP 2017. Maison des Sports de glisse.

Section de Fonctionnement équilibrée, dépenses et recettes, à 61.201 €, avec un report de 40.501 €.

Section d'Investissement équilibrée, dépenses et recettes, à 35.445 €, avec un déficit arrondi à 2.045 € (affectation du résultat de fonctionnement 2016 de 2.045 €).

26. BP 2017. Lotissement Les Chevreuils.

Section de Fonctionnement équilibrée, dépenses et recettes à 447.981 €, avec un report de 444.981 €. Section d'Investissement équilibrée, dépenses et recettes à 443.932 €, avec un report arrondi à 443.932 €.

27. BP 2017. Lotissement de l'ancienne ZAC.

Section de Fonctionnement équilibrée, dépenses et recettes, à 174.592 €, avec un report de 41.592 €. Section d'Investissement équilibrée, dépenses et recettes, à 37.078 €, avec un report de 37.078 €.

28. Subventions aux associations.

Acompte traditionnel de 50% du montant des subventions allouées en 2016.

29. Liste des marchés conclus en 2016.

Le Code des Marchés Publics stipule la publication de la liste des «marchés à procédure formalisée» et ceux «à procédure adaptée» à partir de 20.000 € HT. Détail consultable en mairie.

30. Avance de trésorerie.

Les Services Commerciaux doivent faire face au premier semestre au paiement des salaires, des annuités d'emprunts et du fonctionnement courant, avec pour seules recettes les acomptes et réservations liés aux futures locations.

Afin d'assurer la continuité du service, le budget Ville effectue une avance de trésorerie à hauteur d'un montant maximum de 80.000 €, jusqu'au 30 juin et remboursable avant le 31 août.

31. Convention Carcan'Scène avec Médoc Atlantique.

Des services et des matériels appartenant à la commune et nécessaires au festival Carcan'Scène, seront mis à disposition de l'Office de tourisme communautaire Médoc Atlantique. A noter : les travaux d'embellissement

| BUDGETS PRIMITIFS |

Voirie, assainissement... écoliers

Les principaux engagements 2017 seront soit très visibles, soit invisibles.
Ou bien ils remodeleront la commune, ou bien ils seront enterrés.

Le vote des divers Budgets communaux laisse apparaître, cette année encore, le soin constant dans la rigueur de gestion, le souci de ménager les finances des concitoyens (taxes locales une fois de plus inchangées), l'équilibre entre l'équipement des différents lieux de vie, les services apportés et la vocation d'accueil.

Le tout encadré par deux impératifs qui conditionnent une gestion durable : tenir compte des incertitudes récurrentes concernant les aides de l'Etat et maintenir au plus bas l'endettement.

C'est ainsi que Carcans assure à ses habitants sécurité et solidité, tout en garantissant une modernité compatible avec son identité comme avec l'attractivité qu'on lui reconnaît.

On observera que le total des huit Budgets communaux dépasse les treize millions et demi d'euros.

Parmi les opérations retenues, distinguons-en quelques une parmi les plus coûteuses, en n'oubliant pas néanmoins que ces investissements entrent au patrimoine communal.

Au chapitre Voirie, on retiendra des chantiers qui mériteraient

une appellation plus prestigieuse, telles que les réhabilitations de Maubuisson et de la Plage, poursuites d'une ambition à la fois vaste puisqu'intéressant un linéaire important et mesurée puisqu'étalée dans le temps.

Elles sont appelées à satisfaire le résident, à séduire le visiteur et à s'inscrire dans la logique très particulière des sites balnéaires.

Le Bourg, haut lieu de la vie «quotidienne», verra progresser l'équipement de la salle Multi-Activités et le groupe scolaire faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation, tandis que la mise aux normes «handicapés» se poursuivra.

Notons l'achat de logiciels dévolus à la gestion des structures Enfance-Jeunesse, dont l'utilité et l'importance sont des évidences pour tous (lire par ailleurs).

Autant d'opérations «à ciel ouvert» ; d'autres se feront à l'usage plus discrètes. Elles concernent des tranches d'assainissement et se répartiront à la Plage, à la Barrade, au Bourg, à Bombannes, au Mayne-Pauvre et parachèveront le chantier lagunage.

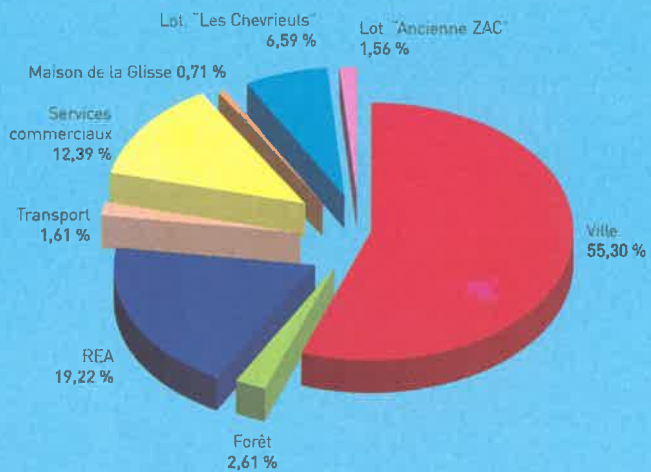
TAUX D'IMPOSITION (Inchangés depuis 2014)

Les taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour 2017 ont été votés, inchangés pour la quatrième année consécutive.

Le produit fiscal pour 2017 est en conséquence estimé à 1 401 488 €, comme l'indique ce tableau :

Désignation	Taux votés	Bases d'imposition	Produit
Taxe d'habitation	9,54 %	7 145 000 €	681 633 €
Foncier bâti	12,54 %	5 365 000 €	672 771 €
Foncier non bâti	31,90 %	147 600 €	47 084 €
Produit fiscal attendu pour 2017			1.401.488 €

BUDGET	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL	%
Ville	3 257 014 €	4 223 508 €	7 480 522 €	55,30 %
Forêt	90 276 €	262 141 €	352 417 €	2,61 %
REA	1 720 747 €	879 294 €	2 600 041 €	19,22 %
Transport	76 736 €	140 890 €	217 626 €	1,61 %
Services commerciaux	418 664 €	1 256 981 €	1 675 645 €	12,39 %
Maison de la Glisse	35 445 €	61 201 €	96 646 €	0,71 %
Lot. «Les Chevreuils»	443 932 €	447 981 €	891 913 €	6,59 %
Lot. «Ancienne ZAC»	37 078 €	174 592 €	211 670 €	1,56 %
BUDGET	6 079 892 €	7 446 588 €	13 526 480 €	100 %



du bureau de tourisme de Maubuisson doivent être inaugurés le 3 ou le 4 juin, à l'occasion de Carcan'Scène. Rappelons également que le bureau de tourisme récemment rénové a ouvert ses portes au public samedi 8 avril.

32. Création d'emplois saisonniers.

Afin de pourvoir, comme chaque année, à la préparation et au bon déroulement de la saison touristique, recrutement d'effectifs de renfort, de manière progressive et dégressive dans le temps, pour les services communaux et pour le camping municipal de l'Océan. Ville : douze adjoints techniques, un adjoint administratif de 2e classe, cinq agents de surveillance de la voie publique, 1 un adjoint d'animation, un adjoint administratif (agence postale). Camping : sept adjoints administratifs et neuf agents techniques.

33. Nettoyage des plages. Demande de subvention

La subvention annuelle du Département porte sur le nettoyage de 6,70 km de plage océane. Le coût du nettoyage manuel à charge de la Commune s'est élevé en 2016 à environ 78.331 € HT (nettoyage mécanique de l'ordre de 29.862 € en sus). La participation départementale serait de 34.580 €. Le gros nettoyage en avant-saison a démarré le 2 mai.

34. Structure Ado'Minos. Tarifs

Ado'Minos organise un séjour à l'île d'Oléron durant les vacances de l'été, encadré par deux animateurs de la structure et concernant douze jeunes. Consulter les tarifs en mairie.

34. Structures Enfance-Jeunesse. Tarifs

Rappelons qu'il s'agit de : a) l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ; b) l'Accueil Périscolaire (APS) / Ecole Multisports (EMS) et Garderie (avant ouverture et après fermeture de l'ALSH) ; c) le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ; la Structure jeunesse Ado'Minos.

Décisions : augmenter de l'ordre de 2% les tarifs des structures Enfance-Jeunesse indexés au Quotient Familial ; fixer le montant des cotisations annuelles forfaitaires comme suit : Structure Jeunesse Ado'Minos, 4 euros au lieu de 3 ; Temps d'Activité Périscolaire, 12 euros au lieu de 10. Consulter l'ensemble des tarifs en mairie.

36. Création/suppression de poste

Remplacement d'un agent (Transport), admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er mai et titulaire du grade d'Adjoint technique principal de 1^{re} classe, par un Adjoint technique.

37. Indemnités de fonction

Les indemnités mensuelles du maire, des adjoints et des conseillers délégués sont calculées selon l'indice officiel en vigueur et ne connaissent pas de changement notable par rapport à l'exercice antérieur. A noter : sur sa demande, l'indemnité du maire est diminuée.

38. Lotissement Les Chevreuils. Vente d'une parcelle

La Commune dispose de biens fonciers non bâtis, dont elle ne tire aucune recette et dont elle n'a pas l'utilité. Aussi, a-t-elle décidé la commercialisation de parcelles à bâtir, libres de constructeur. En conséquence et au vu du dernier Avis du Domaine, le Conseil a décidé de céder à un promoteur, au comptant et en un seul versement, 16 parcelles à bâtir, issues du lotissement des Chevreuils, (secteur du Pouch), en se réservant la vente d'un lot en direct. Pour celui-ci, il était proposé la cession d'une surface de 614 m², au prix de 61 400 € TTC. Approuvé.

39. Restructuration de voirie à Maubuisson. Demande de subvention

Les investissements 2017-2018 pour des travaux de VRD intègrent une restructuration de la voirie à Maubuisson, à partir d'octobre, dont le coût estimatif atteint 603.000 € HT, hors honoraires.

Le projet consiste à totalement repenser l'organisation de l'espace à l'entrée de Super Maubuisson, afin de sécuriser la circulation, par la création d'une centaine de places de stationnement, de trottoirs, ainsi que d'une piste cyclable.

Le Conseil Départemental peut participer à cette opération dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale, à hauteur de 35% sur un montant annuel de dépense, plafonné à 25.000 € HT. Son concours est donc sollicité.

40. Médoc Atlantique. Représentants à la CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) se prononce sur les conséquences du passage à la fiscalité professionnelle unique et sur chaque transfert de compétences au groupement. C'est elle qui propose les montants des attributions de compensation dues ou perçues par les communes, membres. Dominique Février (titulaire) et Patrick Meiffren y représenteront Carcans.

A l'issue de cette question, le maire rappelle que les commissions créées au sein de la CdC Médoc Atlantique sont ouvertes aux conseillers municipaux non communautaires.

41. Composition du jury d'Assises

Tirage au sort annuel des concitoyens devant figurer sur la liste préparatoire.

Questions diverses

- Le **Sextant**. Le maire a informé l'assemblée du départ des derniers migrants hébergés depuis plusieurs mois sur le site. Il n'est pas exclu que ces locaux soient à nouveau utilisés au même usage.
- Plan Vigipirate**. Le niveau « sécurité renforcée-risque attentat » est maintenu au moins jusqu'à fin juin.

L'ensemble des délibérations
adopté à l'unanimité.

Le texte intégral est disponible en mairie.

Dossier d'inscription année scolaire 2017/2018

Pour inscrire un enfant aux structures Enfance-Jeunesse (APS, EMS, Accueil du mercredi après-midi, TAP, ALSH vacances scolaires, Ado'Minos), à la fois pour cet été et pour l'année scolaire 2017/2018, faire enregistrer en mairie le dossier d'inscription Structures Enfance-Jeunesse 2017/2018, disponible courant mai. Attention, la démarche est obligatoire.

Il s'agit d'un dossier unique pour l'ensemble des structures, il est valable un an (de juillet à juin) et il est à retirer à l'accueil de la mairie, auprès des structures Enfance-Jeunesse ou encore sur www.carcans.fr.

Raid Famille

Dimanche après-midi 2 juillet à Maubuisson, Enfance-Jeunesse organise le premier Raid Famille, une manifestation familiale, sportive et festive autour d'activités physiques de pleine nature (VTT, canoë, course à pied, etc.). Renseignements et inscriptions : Arnaud Degardin, 06 45 47 01 09 ; Anthony Plaire, 06 85 12 37 17.

TAP

En mai-juin, une nouveauté au TAP avec la mise en place du cycle Tous à l'Eau, qui est une initiation aux jeux aquatiques,

capable d'accueillir au total 29 enfants du CM1 au CM2. Cette animation continuera pendant l'année scolaire 2017/2018. Les enfants (CP au CM2) inscrits au TAP pourront y participer.

Le Conseil Municipal des Jeunes ne chôme pas

La jeune équipe travaille comme des grands ! Parmi leurs occupations en cours, la rédaction d'un guide du jeune citoyen, la mise en place d'un jumelage avec une autre commune, la visite en juin du tribunal de Grande Instance de Bordeaux et, bien sûr, la participation aux préparatifs de Carcan'Scène.

Ado'Minos fait de l'impro

Comme des grands, les jeunes d'Ado'Minos s'initient depuis février à l'improvisation théâtrale, exercice incontournable des arts de la scène, apportant confiance en soi et...sens de la répartie.

Ces animations sont bien entendu conduites par un professionnel.

Par ailleurs, sachez qu'une sortie à l'Aquapark de Biscarosse est prévue le 24 juin avec le Spot Jeunes de Lacanau.

Dans les deux cas, renseignements et inscriptions auprès d'Arnaud Degardin, 06 45 47 01 09, ou Anthony Plaire, 06 85 12 37 17.



L'équipe d'impro s'en donne à cœur joie. Et le fait savoir...

Plan Canicule

Ce plan annuel sera en vigueur du 1^{er} juin au 31 août. Son efficacité découle de la bonne tenue d'un registre communal, établi grâce à la coopération de tous.

Ainsi, les personnes âgées de 65 ans et plus, celles de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail, les adultes handicapés concernées par le Code d'Action Sociale et Familiale et les pensionnés d'invalidité doivent y figurer, afin de bénéficier le cas échéant du plan d'alerte d'urgence.

S'inscrire ou inciter les personnes concernées à le faire, auprès de Sophie Bonnel, coordinatrice sociale, 05 56 03 50 35.

Des chiffres et du mieux-être

Après avoir traversé un des temps les plus forts de leur vie publique, la France et les Français ne disposent que d'un bref répit - entrecoupé d'annonces et de décisions fortes - avant le coup d'envoi des élections législatives. C'est donc dans les rares interstices laissés par ce calendrier que nous sommes appelés à jeter un regard sur la vie locale.

Ce début d'exercice aura consacré beaucoup de temps à l'examen des chiffres. D'abord, avec la fusion des communautés de communes, effective depuis le 1^{er} janvier, puisque nous avons voté les budgets de la CDC Médoc Atlantique lors du conseil communautaire tenu à Carcans le 13 avril dernier. Le budget principal est équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 19.044.953 € pour la section de fonctionnement et à hauteur de 6.314.491 € pour la section d'investissement.

C'est une année de transition pour notre nouvelle entité, mais déjà des projets se dessinent et de grosses sommes sont allouées, par exemple à la réfection de pistes cyclables pour 640.000 €, 1.130.000 € pour la réalisation de zones

d'aménagement économique ou encore 1.397.112 € pour le déploiement du numérique. C'est aussi l'avènement de l'office de tourisme intercommunal, appelé lui aussi Médoc Atlantique, qui regroupe aujourd'hui 14 communes et voit son budget abondé de la taxe de séjour perçue sur le territoire pour une somme d'environ 1.500.000 €.

Pour notre commune aussi, les budgets ont été une préoccupation ces derniers mois. Les années passent et force est de constater a) que nos moyens sont de plus en plus limités, b) que notre capacité à dégager de l'autofinancement s'amenuise et c) que, si nous voulons réaliser des projets d'importance, il faudra peut-être avoir recours à une augmentation des taxes locales, conservées à la même hauteur cette année encore, voire même, avec discernement et prudence, avoir recours à l'emprunt.

Malgré tout, nous avons programmé la presque totalité de ce qui était souhaité, que ce soit au Bourg, à Maubuisson, ou à la Plage. Notre satisfaction est aussi de continuer à faire progresser pour petits

et grands, jeunes ou moins jeunes, une bien réelle qualité de vie «carcanaise» en améliorant les services rendus à tous. En outre, les chiffres mis en face des opérations à réaliser dans ce but ne font jamais débat au sein du conseil municipal.

Mais s'il est un fait qui a beaucoup occupé l'actualité des derniers mois, c'est bien l'avenir de notre pays et des Français. Depuis le 7 mai c'est fait, nous avons un nouveau président de la République. Souhaitons qu'il puisse rendre à beaucoup de nos compatriotes l'espoir qui leur fait défaut aujourd'hui. Qu'une France vraiment unie voit le jour, qu'un projet d'avenir rassemble notre pays, mais aussi cette Europe qui depuis plus de 70 ans garantit notre paix. Que la construction engagée après le 8 mai 1945 à la suite d'une guerre qui aura fait plus de cinquante millions de morts, se poursuive vers plus de coopération et toujours dans l'amitié entre les peuples. C'est mon vœu le plus cher.

Patrick MEIFFREN
Maire de Carcans-Maubuisson

Appel à la raison... au loin du feu

Les récents incendies sur Cissac et Hourtin (1.100 hectares) rappellent les risques, humains, financiers et environnementaux, que fait alors courir notre forêt. Même si ciel bleu et soleil font plaisir, il ne faut pas oublier que notre région souffre d'un sévère manque d'eau. Donc, se souvenir de quelques règles simples et de bon sens : même si nous y sommes attachés, la «purification» par le feu des déchets de jardin est strictement interdite et passible d'une amende de 450 €. Encore plus difficile à admettre, mais... le Code forestier nous enjoint de débroussailler chez un voisin négligent, après l'avoir prévenu, et dans un rayon de 50m autour de l'habitation. Aidons nos pompiers ! D'autant plus qu'ils manquent de moyens humains. Ils recrutent des volontaires, qui seront formés et trouveront dans cet engagement le plaisir et l'honneur de servir, ainsi qu'une expérience à nulle autre pareille.

Sextant : au tour des saisonniers

Depuis le 18 octobre, l'immeuble du Sextant à Maubuisson était un centre d'accueil et d'orientation pour des migrants arrivés de Calais.

À la fin de cette opération, le maire a pris de nombreux contacts avec Gironde Habitat propriétaire du lieu, qui a donné son accord pour mettre le Sextant à disposition des employés saisonniers, dont on sait que le logement est parfois un problème majeur.

Gironde Habitat propose donc du 1^{er} juin au 30 septembre des chambres à un tarif de 250 € /mois pour une personne et une possibilité d'occupation de chambres à deux lits pour 400 €/mois.

Merci à Gironde Habitat.